

Jean-Luc Laffont, Université de Perpignan - jean-l.laffont@wanadoo.fr

L'exercice de la police à Toulouse au siècle des Lumières

Résumé/Abstract

De prime abord, Toulouse, capitale du Languedoc, offre l'exemple d'une ville où, depuis l'époque médiévale jusqu'à la Révolution, l'organisation de la police urbaine est toujours restée entre les mains de la seule autorité municipale, omnipotente dans ce domaine. Dans cette longue durée de l'histoire de la police toulousaine, le siècle des Lumières se distingue à bien des égards. D'abord parce qu'il apparaît comme un temps de remise en cause de l'omnipotence des magistrats municipaux (capitouls) en matière policière; mais aussi, parce qu'il est marqué par une série d'évolutions qui, du sommet à la base, touchèrent peu ou prou toutes les composantes de l'organisation policière du capitoulat : capitouls, compagnie du guet, garde bourgeoise, personnels de police, employés municipaux ayant des fonctions de police, dizeniens. Contrairement à d'autres villes, il n'y a donc pas eu une réforme globale de la police à Toulouse, mais un ensemble de modifications, plus ou moins prononcées selon les cas. En tentant de composer avec les importants déficits des archives du greffe de la police, et en l'absence de tout « mémoire policier », c'est à ce vaste phénomène qu'on se propose de s'attacher dans le cadre de cette communication qui visera à présenter les effets de ces évolutions sur la composition, l'organisation et l'action des forces de police toulousaines.